New Nouveau Brunswick

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l' établissement.

Nom de l'exploitant	Numéro de permis	Date d'inspection
Halte Les Étoiles MB Inc.	2018470	Le 23 octobre 2024
Nom de l'établissement		**Numéro de téléphone**
Les Etoiles de Marguerite-Bourgeoys		(506) 727-7040
Adresse		
238 rue Marguerite-Bourgeoys Caraquet NB E1W 1B7		
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis		**Titre du poste**
Sylvie Richardson		Mentor en assurance de la qualité

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

Commentaires généraux
Lors de ma surveillance après-midi, le ratio enfants-personnel est maintenu. - Les documents affichés sont conformes. - À la suite de l'observation de 4 dossiers du personnel, les dossiers des membres du personnel sont complets. javascript:void(0); - Les dossiers des incidents des enfants sont complets. - Les médicaments sont rangés sous clé et sont hors de la portée des enfants. - L'établissement fournit une orientation positive aux enfants. Pendant ma visite, j'ai observé à l'arrivée de l'école la collation par la suite partie à l'extérieur pour les jeux libres.

original signé par
Sylvie Richardson — Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 23 octobre 2024 — Date

original signé par
Julie Frenette — Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 23 octobre 2024 — Date